

Sylvie Riboud : « Après avoir dansé pendant douze ans à l'Opéra de Vienne, j'ai repris des études à Paris 3. »

Vous avez commencé les études à la Sorbonne Nouvelle Paris 3 plus tard...

Eh bien, j'ai eu la chance d'être engagée à 16 ans dans la compagnie de danse de l'Opéra de Vienne. J'ai donc passé mon bac par le CNED en 1990 tout en continuant ma carrière. J'ai dansé pendant douze ans, puis j'ai décidé de prendre ma retraite. Je voulais reprendre mes études. Je suis arrivée à Paris 3, où j'ai fait une licence LEA, puis un Master enseignement et j'ai eu mon Capes du premier coup. J'ai passé plus tard

l'agrégation en interne en 2005, avant de prendre une année sabbatique pendant laquelle j'ai fait un DEA (première année de doctorat), toujours à Paris 3, sur l'image des danseuses dans la société viennoise au tournant du siècle.



Pourquoi avoir choisi la Sorbonne Nouvelle ? Je suis arrivée en cours d'année, et j'ai été reçue en entretien par M. Stieg pour passer directement en deuxième année. Il a fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit par rapport aux autres facs, c'est sans doute cela qui m'a décidé. Mes Etudes germaniques à Paris 3 m'ont apporté une vraie culture générale sur l'Allemagne, des compétences en économie, en méthodologie. Cela m'a permis de comprendre comment fonctionne la langue – Mme Samson était très bonne en ce qui concerne l'analyse de la structure de la langue – et d'en savoir plus sur la culture autrichienne. Cette formation m'a énormément apporté au niveau personnel.

Quels souvenirs gardez- vous d'Asnières ? De très bons souvenirs ! Les profs étaient très bons, comme M. Stieg et je me souviens aussi d'un prof de philo absolument génial, dont le nom m'échappe, et toujours et encore de Mme Samson. Il y avait un petit campus avec un petit jardin, c'était très intimiste et agréable! Ce qui m'a marqué c'est l'arrivée du département des langues orientales à Asnières. L'ambiance a changé du jour au lendemain. On voyait des femmes qui protestaient contre les profs car elles n'avaient pas le droit de parler de certains sujets évoqués dans les séminaires etc. Cette confrontation culturelle au sein même d'une université était étrange. (janvier 2014)

mc